



Fausse déclarations au tribunal

Par **oroshi**, le **02/02/2012** à **12:49**

Bonjour,

Je suis passé aujourd'hui en révision avec mon ex compagne pour les dvh concernant notre fille de 6 ans (distance de 336 km entre nos deux domiciles , j ai la garde et je devais assurer en plus tous les transports)

a priori le juge accèderait a ma demande de diviser entre nous deux les trajets (qui représentent quand même 5h30 de route sachant que pour les vacances dans la journée je devais faire l aller retour soit 11h de route !

Bref le problème que j ai eut ce matin et ce n est pas la première fois c est que mon ex a menti au juge en lui disant que c est moi qui suis parti de notre "domicile familiale" ce qui est faux ... le juge n en a pas tenu compte , mais moi ça me fout le moral en l air qu'elle puisse lancer de tels mensonges devant un juge .
enfin comme dit précédemment ce n était pas la première fois .

y a t il quelque chose que je puisse faire a ce sujet la ? depuis 5 ans de procédure des que je lance une accusation je porte des preuves a l appui , elle , elle se permet d en lancer comme ça et de me salir et je trouve ça pardonnez moi l expression "dégueulasse" .

je suis tellement énervée que je prendrais bien mon téléphone pour lui balancer ses 4 vérités , mais j ai pris l habitude de plutôt faire des actions réfléchies .

que me conseillez vous ? merci